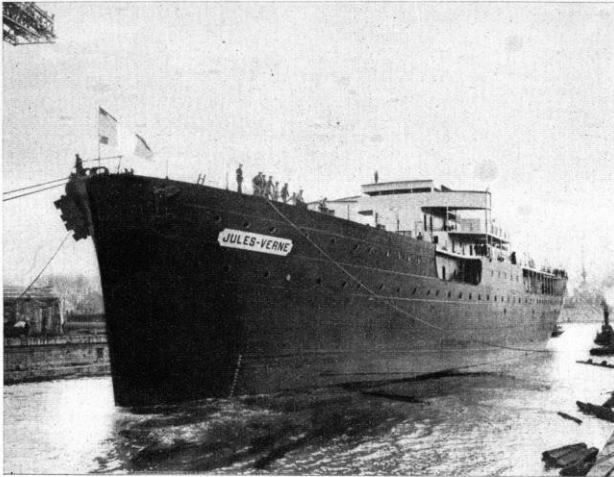
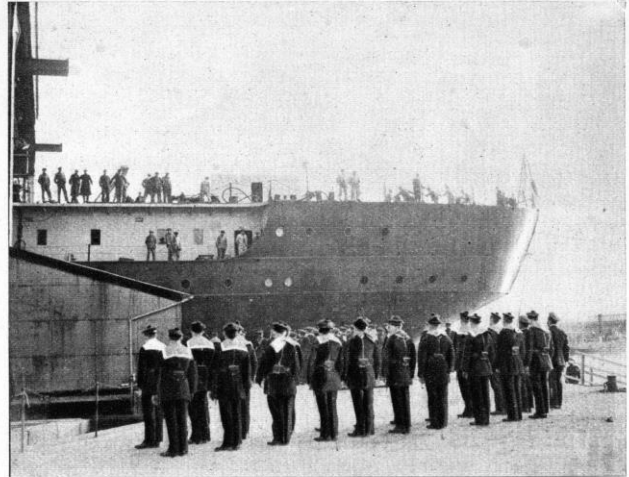


LE LANCEMENT DU « JULES-VERNE » A LORIENT



LE RAVITAILLEUR APRÈS SON LANCEMENT

La coque achevée, il ne reste plus qu'à terminer l'armement extérieur.



APRÈS LE « LACHEZ TOUT ! »

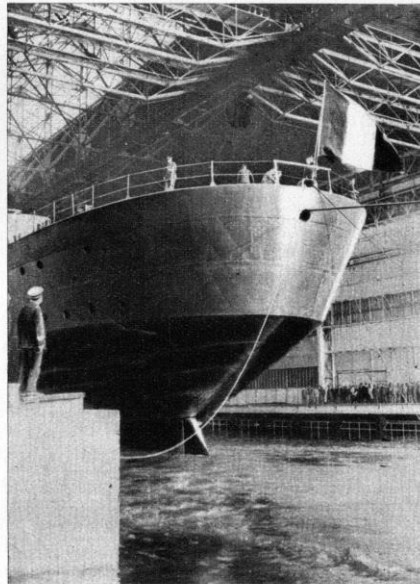
Le « Jules-Verne » descend lentement vers le bassin à flot.

Le développement méthodique mais intense de la navigation sous-marine française a conduit à la création indispensable de nouveaux types de navires de guerre : les croiseurs-ravitailleurs de sous-marins, lesquels, d'après le traité de Londres, font partie des catégories non limitables. La première de ces unités vient d'être lancée aux chantiers navals de Lorient. Elle a été construite en exécution de la loi du 4 août 1926, mais sa mise en chantier ne se fit qu'en juin 1929, la forme de construction étant occupée par le montage du croiseur-mouilleur de mines *Pluton*.

Le *Jules-Verne* — ainsi a été baptisé le premier croiseur-ravitailleur en souvenir du créateur du *Nautilus* — a donc été mis à flot avec succès. L'amiral Audouard, commandant de la marine à Lorient, avait invité, à l'occasion du lancement, M. Jean-Jules Verne, le petit-fils du célèbre romancier; MM. Cameau, préfet du Morbihan; Bertrand, ingénieur général, directeur des constructions navales; Patard, ingénieur général de l'artillerie navale; l'amiral Barbin et le major-général Giraud. Lorsque le *Jules-Verne* fut amarré dans le bassin, l'amiral Audouard remercia le petit-fils du romancier d'avoir fait l'honneur à la Marine française de représenter la famille de celui qui imagina le *Nautilus*.

Accompagnons à présent l'amiral et ses invités à bord du ravitailleur. Le *Jules-Verne*, dont le déplacement normal est de l'ordre de 6.000 tonnes, sera armé de quatre canons de 30 millimètres, de quatre autres de 37 millimètres antiaériens et de neuf mitrailleuses. Sa vitesse prévue sera de 16 nœuds. Il assurera le ravitaillement et l'entretien d'une escadrille de sous-marins de première classe.

Par suite, les aménagements intérieurs sont tout à fait particuliers à ce genre de navire. La charge des accumulateurs jouant un très grand rôle dans la vie d'un sous-marin, quatre groupes électrogènes, comportant chacun un moteur Diesel Sulzer de 1.500 CV, sont installés à bord du ravitailleur, indépendamment des deux moteurs Diesel d'une puissance totale de 8.000 CV, qui assurent la propulsion des deux hélices.



L'ARRIÈRE DU CROISEUR

Le pavillon de poupe a été hissé.

Dans la chambre des machines, des moteurs électriques mettent en mouvement quatre compresseurs d'air. Une salle spéciale est réservée à la réparation ou au nettoyage des accumulateurs des sous-marins de l'escadrille. Les torpilles abîmées ou détériorées ont un atelier particulier de montage. A côté, une pièce assez vaste, comprenant : fonderie, forge et un poste d'air comprimé, est aménagée pour l'exécution de tous les travaux occasionnés par suite d'avaries pouvant survenir à l'un des unités. Le périscope, étant l'un des sens principaux du sous-marin puisqu'il lui donne la vue, doit trouver à bord d'un ravitailleur tous les éléments nécessaires pour sa réparation en cas de dommages. A cet effet, sur le pont-passerelle, un atelier permettra aux spécialistes le démontage d'un périscope et le changement de certaines de ses parties, s'il en est besoin.

Le *Jules-Verne*, prototype des croiseurs-ravitailleurs, fournira la nourriture et la boisson pour les équipages; il approvisionnera les moteurs de surface en combustible; il emportera à son bord 85 tonnes d'huile, 100 tonnes d'eau douce, 25 tonnes d'eau distillée pour les accumulateurs et toutes les pièces nécessaires à la réfection des torpilles, moteurs, périscope et autres appareils de sous-marins.

En plus des locaux destinés à l'équipage effectif du *Jules-Verne*, neuf officiers et deux cent vingt-quatre sous-officiers et matelots, sous le commandement du capitaine de vaisseau Aubert, des salles et cabines sont prévues pour loger une partie des équipages des sous-marins desservis, c'est-à-dire quinze officiers et deux cent cinquante matelots.

Nous avons vu toutes les principales installations et caractéristiques du premier croiseur-ravitailleur. La construction du *Jules-Verne* est la conséquence du progrès sans cesse croissant de la navigation sous-marine. Il est nécessaire pour la flotte française de posséder un grand nombre de ravitailleurs qui, en donnant aux sous-marins la possibilité de reprendre souffle sans toucher terre, permettront aux frères du *Nautilus*, du capitaine Nemo, d'aider plus efficacement les unités de surface.



LE PORTRAIT DU CRÉATEUR DU « NAUTILUS »

M. Jean-Jules Verne, à gauche, l'a remis au commandant du ravitailleur.



LES FÉLICITATIONS DE L'AMIRAL AUDOUARD

Il serre la main du petit-fils de Jules Verne, le célèbre romancier.

(Photos Rot.)

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
 20, rue d'Enghien, Paris (10^e) - Adm. télégr. : *Excelsior-124-Paris*
 Téléphone : *Parsons 15-22 - 15-21 - 15-24*
 Compte chèque postal : 5.870 Paris
SERVICES DE PUBLICITÉ
 118, av. des Champs-Élysées, Paris (8^e), Tél. : *Elysées 65-94 à 98*
 Compte chèque postal : 1.698-08 Paris

EXCELSIOR

TARIF DES ABONNEMENTS

Paris, Seine, S.-et-O. et S.-et-M.	3 mois	6 mois	1 an
Départements et colonies	20 »	40 »	75 »
Algérie	25 »	48 »	85 »
Étranger	35 »	70 »	140 »
	50 »	100 »	200 »

Frais de change, mandats ou recouvrements à la charge de l'abonné.
 Les abonnements partent du 1^{er} ou du 15 de chaque mois.
 L'insertion par chèque postal (compte n° 5.870) coûte 50 centimes.

Paris, Seine, Seine-et-Oise et Seine-et-Marne : 25 centimes; JEUDI 5 FEVRIER 1931; Départements, Colonies : 30 centimes; Belgique : 40 centimes.

LE LANCEMENT DU "JULES-VERNE" A EU LIEU A LORIENT



LE NAVIRE GLISSANT SUR SA CALE EST PRESQUE A FLOT. — LA REMISE DU PORTRAIT DE JULES VERNE.
 Mardi a eu lieu à Lorient le lancement du ravitailleur de sous-marins *Jules-Verne*, en présence du petit-fils du célèbre romancier et de l'amiral Audouard, représentant le ministre de la Marine. On voit ici, en haut, le lancement du navire. En bas, M. Jean-Jules Verne, à gauche, vient de remettre au capitaine Aubert le portrait de Jules Verne, qui ornera la cabine du commandant du nouveau navire. A droite, l'amiral Audouard.

Lorient, 8 février.

La mise à l'eau du « Jules-Verne »

Mardi dernier, 3 février, à 16 heures, a eu lieu la mise à l'eau du ravitailleur de sous-marins *Jules-Verne*, construit dans le bassin de la « Fosse aux mâts ».

Ce mode de construction, très avantageux a beaucoup d'égards, nous prive du spectacle impressionnant qu'est la descente d'un grand navire sur sa cale. On ouvre les vannes du bassin et le bâtiment flotte naturellement. Mais le contre-amiral Audouard, commandant la marine à Lorient, a voulu cependant qu'une cérémonie marquât la prise de possession de son élément par le bâtiment. Le pavillon de poupe arboré pour la première fois, a été salué suivant les rites réglementaires, puis deux remorqueurs, l'*Auroch* et le *Renne*, ont pris à la remorque le *Jules-Verne*, qui a passé lentement devant le public nombreux et a été salué par les équipages du *Lion* et du *Pluton*, amarrés près de là.

A la cérémonie assistaient toutes les autorités du port et de la ville, ainsi que M. Jean Jules-Verne, petit-fils du romancier, qui a remercié la marine d'avoir donné le nom de son illustre grand-père à un si beau bâtiment.

La construction en forme permet de mettre à l'eau le navire dans un état d'achèvement beaucoup plus complet que sur une cale. Les moteurs sont en place, ainsi que les arbres porte-hélices et beaucoup de machines auxiliaires. Les superstructures sont elles-mêmes très avancées. Le navire a déjà reçu un fort noyau d'équipage et commencera ses essais en avril ou mai prochain, sous le commandement du capitaine de vaisseau Aubert, qui en a suivi depuis plusieurs mois les travaux d'achèvement.

